N° 3620 — 12e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 5 Janvier 1900

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux au journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10

Téléphone

LES VERDICTS DE LA HAUTE-COUR

AUX RÉPUBLICAINS
Révision des Listes électorales

Depuis le 1er janvier a commencé la période de révision des listes électorales.

Du 1er au 15 janvier, le Maire doit, dans chaque commune, inscrire d'office tous les citoyens qui ont acquis ou qui acquerront les conditions d'âge et d'habitation avant le 1er avril, et ceux qui auraient été précédemment omis.

Le tableau contenant les additions et les retranchements doit être déposé au secrétariat de la mairie, au plus tard le 15 janvier.

Tout requérant peut consulter ce tableau.

Du 15 janvier au 4 février inclusivement, les citoyens peuvent former des demandes en inscription ou en radiation.

Passé ce délai, on ne peut requérir son inscription que l'année suivante.

Nous engageons donc les citoyens à vérifier, avant le 15 janvier, s'ils sont bien inscrits sur la liste électorale de leur commune afin de pouvoir réclamer en temps utile, dans le cas où ils auraient été omis.

1899

Un grand fait la domine et lui laissera son empreinte : la lutte formidable de la conscience et de la raison contre tous les bas instincts des foules aveuglées.

Rien n'est plus émouvant dans notre histoire que ce conflit où toutes les forces brutales se sont épuisées vainement et pour ainsi dire brisées contre l'invincible énergie d'une minorité consciente de son devoir et marchant, d'un pas sûr, vers la lumière, assaillie de toutes parts, mais toujours inébranlable, hautaine, résolue à tous les sacrifices et finalement victorieuse.

Il faudrait, en effet, porter bien haut l'impudence pour nier que les révisionnistes n'ont point triomphé. Sans doute, ils sont pénétrés de la nécessité morale de donner à la justice toutes les consécrations qu'elle comporte. L'œuvre de réparation restera inachevée tant que des crimes avérés, publics, et dont les auteurs affectent de s'enorgueillir, n'auront pas été placés sous le coup de la loi, car on ne manquerait pas de remarquer, s'il en devait être autrement, que la justice en France n'est pas la même pour tous et qu'après avoir passé pour boiteuse, elle est, par surcroît devenue borgne, sinon tout à fait aveugle, comme le Hasard.

Après avoir établi la nécessité sociale tout à fait supérieure de l'égalité des hommes devant la loi, il sera permis de reconnaître, comme l'a fait d'ailleurs implicitement le principal intéressé, que l'Exposition universelle nous impose des devoirs d'apaisement. Nous n'avons pas invité toutes les nations du monde pour leur offrir le spectacle de nos discordes et il faudrait être étrangement troublé par la passion pour être d'un avis contraire.

Il arrive souvent, dans la vie privée, que des querelles de ménage éclatent à la veille d'un grand dîner, ou de toute autre fête. Mais les invitations ont été lancées, les tapissiers clouent avec entrain les tentures ; les menuisiers, les peintres font leur office. Les maîtres de la maison exaspérés l'un contre l'autre, ont échangé les plus gros mots de leur répertoire ; à de certains moments, particulièrement chauds, ils se sont jetés à la tête, en même temps que les pires invectives, de la vaisselle ou de petits meubles d'un maniement facile.

Ces transports de fureur de deux êtres en apparence irréconciliables ne les empêcheront pas de procéder soigneusement à leur toilette, le jour de la réception et après avoir fait disparaître toute trace de bataille, d'accueillir leurs invités avec leurs plus gracieux sourires...

Sauf, bien entendu, à reprendre le lendemain, leurs délicates explications.

L'année qui agonise aura été assombrie par deux guerres où deux armées régulières de l'Europe ont été battues par des troupes improvisées. Au mois de janvier dernier, Cuba fut officiellement remise par l'Espagne vaincue aux Etats-Unis ; mais aux Philippines, la lutte dure encore soutenue par des irréguliers contre les forces à demi régularisées de l'Union américaine.

Quant à la guerre de l'Afrique du Sud, virtuellement commencée le 11 octobre dernier, qui pourrait en prévoir le terme ? Dans cette lutte où, jusqu'à présent, le droit a triomphé d'une inique agression, on retrouve le brutal Goliath en face du petit David calme, résolu, prêt à tout affronter.

Le 30 octobre, le général White se faisait battre à plate couture devant Ladysmith et 2,000 hommes de ses troupes partaient pour Prétoria, non en qualité d'envahisseurs triomphants mais, plus modestement, comme prisonniers.

Le 8 décembre, c'était le tour du général Gatacre, battu devant Stormberg en attendant que lord Methuen, arrivé en sauveur, déchantât à Modder-Fontein.

Les Anglais avaient annoncé, en entrant en campagne, qu'ils fêteraient la Noël à Prétoria. La Noël n'a pu être fêtée dans cette ville que par ceux de leurs soldats qui ont été capturés dans les diverses rencontres.

Quelle que puisse être l'issue de cette guerre, le petit peuple boër n'en aura pas moins porté un coup terrible à l'orgueil britannique et démontré par les faits que l'Angleterre, qui étendait ses vues d'accaparement sur la moitié de la planète, n'avait pas, à beaucoup près, des forces proportionnées à son outrecuidance et à ses énormes appétits.

Un des faits considérables de l'année c'est la formation du ministère que préside M. Waldeck-Rousseau. L'éminent homme d'Etat et ses collègues prirent le pouvoir le 22 mai ; ils devaient, au dire de leurs adversaires, le perdre en peu de jours... Ils ne sont pas près d'interrompre leur tâche de défense républicaine vaillamment entreprise et conduite avec fermeté.

C'est le 12 août que M. Déroulède et les autres accusés du complot contre la sûreté de l'Etat, furent arrêtés. La Haute-Cour commença le 9 novembre les débats du procès qui tire à sa fin.

Le jour de l'arrestation du chef de la Ligue des patriotes, agitateur bien agité, M. Jules Guérin et ses compagnons s'enfermèrent dans la maison de l'*Antijuif*, rue de Chabrol, jusqu'au 20 septembre. Nul n'a pu, jusqu'à présent, donner une explication à peu près intelligible de la portée politique de cette équipée nationaliste. C'est sans doute parce qu'il n'y en a pas.

Parmi les grèves de l'année, nous rappellerons celle des chauffeurs de la Compagnie du gaz et celle des facteurs de Paris ; du Creusot (heureusement dénouée le 7 octobre par l'arbitrage de M. Waldeck-Rousseau), du Doubs, du bassin de la Loire.

L'explosion de la poudrière de Lagoubran attrista la France entière.

N'oublions pas de rappeler l'inauguration à Tunis de la statue de Jules Ferry, juste réparation à la mémoire d'un des plus illustres serviteurs de la France, et l'inauguration du monument du *Triomphe de la République*.

Parmi les morts : MM. Félix Faure qui, expira le 16 février, — Edonard Hervé, d'Ennery, de Chambrun, le philanthrope, le grand chimiste Friedel, Francisque Sarcey et Henri Becque, Victor Cherbuliez, l'explorateur Mizon, Emile Erckman (le collaborateur de Chatrian), le sénateur Krantz qui avait été le commissaire général de l'Exposition universelle de 1878 ; le philosophe Paul Janet ; le noble Schœnerr-Kestner qui, par un caprice de la destinée, rendit le dernier soupir au moment où allait se dénouer le grand drame auquel il avait pris, avec tant de courage et de générosité, une part prépondérante.

A l'étranger, nous nous bornerons à rappeler la mort de Castelar qui fut un brillant orateur, mais un homme d'Etat sans fixité, et celles des deux anciens chanceliers allemands qui se sont suivis de près au tombeau, Caprivi mourut le 6 février et Bismarck le 13 mars.

Ca dernier est, en présence de la mort, le sentiment tardif de sa responsabilité : « J'ai fait mourir plus de 80,000 hommes sur les champs de bataille, dit-il, et j'en ai la conscience troublée ».

Une larme coula sur sa face parchemin, et, après un silence, il ajouta :

— Mais c'est là un compte à régler entre Dieu et moi...

Il dédaigna jusqu'à la fin de rendre ses comptes aux hommes.

On dit...

Le président Mac-Kinley va faire un petit cadeau à M. Loubet pour son jour de l'an.

Il va lui donner cent sous.

Entendons-nous ! Le peu d'importance de la somme n'empêche pas que le cadeau n'ait une réelle valeur : il s'agit, en effet, de l'hommage amical du premier dollar commémoratif de Lafayette.

Ces dollars sont frappés et mis en circulation au prix de deux dollars chacun pour compléter les souscriptions des enfants des écoles des Etats-Unis, destinées à l'érection du monument de Lafayette à Paris.

Nul doute qu'à la première occasion, M. Loubet ne rende à M. Mac Kinley la monnaie de sa pièce.

OPINIONS

L'ARTICLE DU JOUR

De l' « Aurore »

NATIONALISME et contre-révolution

Le parti nationaliste serait-il l'enfant gâté de la fortune ? Le peut-célébre tribun a fois ses martyre et ses triomphateurs. Palmes des deux côtés. Dans le même temps que M. Coppée pèlerine pieusement à la Santé pour rendre hommage au grand Déroulède, un disciple de ce héros l'emporte au second tour dans une élection partielle dans l'Ardèche.

M. Coppée s'est surpassé. Il a apporté au prisonnier tout le cirque de fleurs et des vers — des fleurs aussi éclatantes que ses vers, des vers aussi embaumés que ses fleurs. Voilà M. Déroulède comme *Virgile*. La métaphore ne manque pas d'exactitude pour quiconque a vu flotter au chemin de l'honneur les pans de la houppelande nationale, destinée à remplacer au service du Souverain le chasse au sanchet blanc du Béarnais et la redingote grise du Petit Caporal. Mais que va dire M. Millevoye ? N'a-t-il dû pas en bouquet rimer ?

En tous ces la République, bonne fille, ne dira rien. Elle n'a garde de tirer les verrous ni d'empêcher, dans ces cachots, ces manifestations à grand-spectacle. Elle a bien raison, un fois ! Qu'on dise du mal d'elle — sous le nez de ses geôliers et de ses argousins ; qu'on fasse à tout bout de champ et à tour de bras l'apothéose de l'écoutonnat et de l'abbé personnage qui a trouvé moyen — ô du Geschin ! ô Sulamite ! qui l'eût cru ? — de reculer par sa politique les bornes de l'ennui infligé à ses contemporains par sa littérature : il n'y a pas là de quoi s'émouvoir.

De vrai, cette tolérance dédaigneuse est spirituelle. Quelle plus discrète et plus piquante réponse aux déclamations furibondes de nos patriotards contre la tyrannie républicaine qui ne simple geste de leur permettre de se donner rendez-vous pour s'y livrer tout à leur aise à l'enthousiasme dans des prisons dont les portes leur sont ouvertes à deux battants ?

Ce n'était pas tout à fait ainsi que l'Empire — je ne dis même pas le premier, celui du Corse — en usait envers ceux de ses adversaires qu'il tenait sous clef — je ne parle pas des Eugène Pelletan, des Pichegru, mais des modestes opposants de l'Union Libérale.

Peut-être M. Coppée lui-même finira-t-il par s'apercevoir que sa vocation lyrique, pour sincère qu'elle soit en même temps que tard venue et quelque soif de martyre qu'il éprouve en néophyte un tantinet défraîchi, risque fort de demeurer à l'état platonique et de prêter à rire en s'étalant trop complaisamment.

Non. Les nationalistes sont décidément mieux dans leur rôle en se félicitant de leurs victoires qu'en cherchant à nous attendrir sur leurs souffrances. L'élection de l'Ardèche mérite assurément d'exciter leur verve lyrique. C'est un grand succès.

Aussi bien ce parti, qui n'ignore rien des arts de la réclame, n'a-t-il pas négligé de lui donner tout le retentissement possible. Le candidat heureux lui-même, M. de Gailhard-Bancel, a donné le signal. Il a écrit aux deux pontifes de la Ligne de la Patrie française, MM. Coppée et Lemaître, une lettre débordante de joie où il leur rapporte l'honneur de son triomphe.

Cet acte de foi et d'hommage me toucherait davantage s'il partait simplement d'un sentiment de reconnaissance fort naturel. Pourquoi faut-il qui, comme à tout ce qui se cache sous le navillon du nationalisme, il s'y mêle une forte dose d'hypocrisie !

Nos nationalistes patriotes simeraient bien à cacher le plus longtemps possible au pays les vraies couleurs de leur drapeau. Ils ont sans cesse à la bouche les grands mots de patrie, de nation, de France. Ils ne s'expliquent pas volontiers sur le point de savoir s'ils sont royalistes ou républicains, fils de la Révolution ou artisans de la contre-Révolution !

Sans doute, parmi eux il se rencontre encore — rarement — quelques enfants terribles qui ne mettent pas leur drapeau dans leur poche, mieux s'il est — ou devrait être — blanc ; des hommes qui se disent royalistes sans barguigner et qui soutiennent hautement ce paradoxe que, pour être bon Français, il faut être de ceux qui ne se disent pas scrupuleux d'émigrer, de porter les armes contre le pays et de rentrer dans les fourgons des alliés, j'apprécie fort pour ma part la sincérité de ces revenants. Il ne me déplaît pas de les voir emmêler et tirer les fils ténus et compliqués des intrigues de leurs associés moins imprudents.

Il faut avouer cependant que tel n'a point été jusqu'ici l'attitude et le langage du parti nationaliste dans sa marche. Ces messieurs se sont attachés au masque sur le visage. Ils ont changé de voix. Au Petit Chauvin Rouge, qui discorrait parfois avec épouvante sous ce déguisement la langueur de leur bouche, la grandeur de leurs projets, l'éclat mauvais de leur regard, ils se gardaient bien de répondre que *c'était pour le mieux manger*.

Tout au contraire, les bons apôtres se faisaient patelins et sucrés. Avec quelle indignation ne repoussaient-ils pas l'imputation de desseins réactionnaires ! Ils étaient républicains, ils bons, les seuls républicains, et tout en marchant la main dans la main avec le duc d'Orléans et le prince Victor, avec les cléricaux, les monarchistes et les césariens, ils protestaient de la pureté de leurs intentions et ils étaient sous les yeux d'un public naïf les états de service des Déroulède, voire des Rochefort, des Alphonse Humbert, des Lepelletier, et autres témoignages repentis.

Eh bien ! la lumière se fait peu à peu et il va falloir renoncer à ce pieux mensonge. Déjà l'opinion n'avait pu manquer d'être frappée quand elle avait vu le général Mercier, le scélérat en chef, se jeter dans les bras des chouans et l'alliance des royalistes et de ces prétoriens se faire sur le terrain de la forfaiture et du faux. Après l'élection de l'Ardèche, il n'est plus temps de jouer la comédie républicaine.

L'élu nationaliste est un monarchiste de la plus belle eau, un hobereau royaliste, un clérical de la stricte observance. C'est sur la tête de cet émigré à l'intérieur que s'est faite l'union des sectateurs de la Patrie française. Entre un républicain qui ne se cache point de sa République et qui ne promettait pas de passer l'éponge sur les crimes de l'Etat-Major, et un fidèle de Philippe VII, ils n'ont pas hésité.

Il n'est pas jusqu'au parti du doux M. Méline qui n'ait été forcé — bien malgré lui — de se prononcer et qui ne l'ait fait — comme on s'y pouvait attendre — pour la contre Révolution. Au premier tour les voix de M. Saunet, jointes à celles de M. Seignobos, suffisaient à donner la majorité au candidat républicain. Il a fallu que, contrairement aux engagements pris et à la tradition du parti, deux mille de ses soi-disant démocrates sient préféré faire le jeu de la réaction pour assurer le succès de M. de Gailhard-Bancel. Voilà qui achève de démontrer ce que nous savions déjà : que M. Méline et ses amis sont hors la République par leur propre fait et qu'ils se sont faits les fourrier de la monarchie après avoir été les pères nourriciers de l'aristocratie terrienne.

On aurait pu croire que certaines feuilles dont le républicanisme paraît plus fort haut en couleur et se gendarmait volontiers contre les accointances compromettantes, auraient la pudeur de se taire et d'enregistrer silencieusement une élection qui est un soufflet pour toutes leurs professions de foi d'antan. Détrompez-vous ! Le nationalisme suit sa pente. Il ne saurait échapper à sa loi. Depuis l'*Intransigeant* jusqu'au *Soleil* et au *Gaulois* (qui sert toujours un roi bien ingrat pour Arthur Meyer), tous les organes du parti célébrent à l'envi la victoire du candidat clérical et royaliste.

A cette heure il n'y a plus de différence entre ceux qui communient sous les espèces du chauvinisme simplisté à qui il a plu de se décorer du nom de patriotisme : ils sont tous les serviles instruments de la contre-Révolution. Ainsi le veut la logique des choses, plus forte que les volontés, les habitudes et les intérêts. La Ligue de la Patrie française n'est et ne peut être que le cadre de la réaction. Tout ce qui sert le nationalisme et au profit de l'éternel ennemi de nos libertés, lequel seul, lui, se sert et se servira de ce mouvement hypocrite.

Il semble bien qu'il y ait des leçons pratiques à tirer de cette constatation. Ce ne sont pas précisément les enseignements qu'en tirent pour notre usage les incorrigibles de la presse soi-disant modérée. Pour eux, l'élection de l'Ardèche prouve que le seul moyen d'arrêter les progrès des partis contraires à la République, affublés du masque patriotique, c'est de *clore l'incident*, c'est de mettre irrévocablement un terme à l'*Affaire* et d'imposer l'apaisement par l'amnistie.

C'est là une étrange conclusion des prémisses que nous venons de poser. On dirait vraiment que le gouvernement de la défense républicaine a fait son devoir ; qu'au lieu de jeter l'incertitude dans les esprits et d'encourager les perturbateurs en parlant de paix à contretemps, en promettant l'impunité aux criminels, il a résolument engagé la lutte et donné au pays avec la conscience de la nécessité indiscutable de la cause de la justice et de celle de la République la fortifiante sensation d'une énergie vraiment républicaine.

Il n'en est rien. Le triomphe des nationalistes tient moins à leur propre force qu'à la faiblesse du ministère. L'amnistie, qui a désorganisé la justice par sa seule annonce, ménace la République qui n'en planant à l'horizon. Il n'y a qu'un moyen de refouler l'ennemi, c'est de prendre au collet les auteurs et fauteurs de crimes devenus l'avant-garde de l'armée contre-Révolutionnaire. Puisque la concentration nationaliste s'opère forcément à droite, sur le terrain de la réaction monarchiste, la concentration républicaine doit s'opérer à gauche, sur le terrain de la lutte pour le droit intégral et de la répression des prétoriens.

Francis de PRESSENSÉ.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

LA HAUTE-COUR
de Justice

AUDIENCE DE MERCREDI

(Quarante-quatrième)

En Chambre du Conseil

Paris, 3 janvier. — La Haute-Cour s'est réunie à midi en Chambre du Conseil.

LA DÉLIBÉRATION
M. Déroulède

Dès le début de l'audience secrète, après l'appel nominal, M. de Casabianca a développé des conclusions tendant à ce que, M. Déroulède ayant déjà été acquitté pour l'attentat de Reuilly, la Haute-Cour, se trouvant en présence de la chose jugée, passât outre.

Cette thèse a été combattue par M. Chaumié qui a déclaré que la Haute-Cour était, en effet, dessaisie pour le crime d'attentat, mais qu'elle restait saisie par le crime de complot.

M. Bisseuil a répondu à M. Chaumié et appuyé la motion de M. de Casabianca.

M. Thévenet a répondu à M. Bisseuil et appuyé la thèse de M. Chaumié.

Les conclusions de M. de Casabianca mises aux voix, ont été repoussées par 137 voix contre 61. Il y a eu une douzaine d'abstentions.

LES VERDICTS

On met aux voix les questions suivantes :

« M. Déroulède est-il coupable d'avoir concerté un complot ayant pour but soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité constitutionnelle ? »

Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour la culpabilité	126
Contre	57

Il y a 17 abstentions et 2 absents : MM. César Duval et Viguancour.

On met aux voix la seconde question :

« Ledit complot a-t-il été suivi d'actes commis ou commencés pour en préparer l'exécution ? »

Réponse : Oui	133
Non	54

Les circonstances atténuantes sont accordées à M. Déroulède par 200 voix contre 1.

M. Barillier

On passe ensuite au vote pour M. Barillier.

M. Barillier est acquitté.

3 voix seulement se sont prononcées pour la condamnation de M. Barillier.

M. Dubuc

M. Dubuc est acquitté, à la minorité de faveur 94 voix n'étant prononcées pour la culpabilité et 82 contre, la majorité absolue nécessaire à la condamnation étant de 106 voix.

M. de Lur Saluces

M. de Lur-Saluces, contumace, a été déclaré coupable par 143 voix contre 44.

M. Guérin

M. Guérin, sur le premier chef d'accusation **a été reconnu coupable par 147 voix contre 43 et 17** abstentions.

Sur le deuxième chef, **il est reconnu coupable par 146 voix contre 44 et 19 abstentions.**

La contrainte est ensuite voté par **140** voix contre **42** et **25** abstentions.

La tentative d'assassinat est écartée à l'**unanimité** moins deux voix.

M. Guérin est ensuite **reconnu coupable de voies de faits contre les agents** ; des circonstances atténuantes lui sont accordées par **155** voix contre **59**.

La séance est levée à 7 heures et demie et renvoyée à demain midi.

Physionomie de la Haute-Cour

Cette suprême journée commence, comme celle d'hier, par une interminable attente dans les couloirs. La Haute-Cour siège en chambre de conseil pour statuer sur le sort des quatre derniers accusés. Très curieux, l'aspect de ces couloirs. Les journalistes, plus nombreux que hier, font les cent pas attendant, le crayon en main, les renseignements qui leur parviennent par bribes et le plus souvent incomplets. Et chaque fois qu'un chiffre arrive c'est une bousculade folle vers les guichets du télégraphe et les cabines téléphoniques. Tout le monde veut passer à la fois, mais malgré tout de zèle, toute l'activité du personnel, il faut attendre longtemps son tour. Pendant un quart d'heure, on s'agite, on se presse, puis le calme renait jusqu'au moment où un sénateur complaisant apporte un nouveau résultat ou rectifie celui donné par ses collègues, car chacun d'eux a noté des chiffres différents et alors la bousculade recommence.

On apprend tout d'abord qu'au débat de l'audience secrète M. de Casabianca a présenté une motion préjudicielle demandant que l'on ne statue pas sur le cas de M. Déroulède qui a déjà été acquitté par le jury pour l'affaire de Reuilly et que cette motion a été écartée par 137 voix contre 61.

Un peu plus tard, c'est la condamnation de M. Déroulède à qui les circonstances atténuantes sont accordées, comme elles le furent hier à M. Buffet. Les chiffres ? Ah ! voilà... Ceux qui paraissent certains sont les suivants : Sur la première question, complot, 136 voix contre 57 et 17 abstentions ; sur la seconde question, 133 contre 54 et 26 abstentions. Il y a deux cents voix pour les circonstances atténuantes et une seule contre, celle de M. Savary, du Tarn.

MM. Barillier et Dubuc, acquittés le premier, par 164 voix contre 3 et 43 abstentions ; le second, à la minorité de faveur : 94 oui, 82 non, 34 abstentions. Enfin, M. de Lur-Saluces, contumace, est reconnu coupable par 144 contre 43 et 23 abstentions.

Après ce vote, l'audience secrète est suspendue. Les couloirs sont de plus en plus animés. La foule commence à arriver pour assister à l'audience et s'entasse dans la sombre péristyle aux froides colonnes coniques. Beaucoup, beaucoup de dames, qui, toutes, se plaignent amèrement de l'absence de sièges.

Beaucoup de députés aussi, M. Goussot, M. Pierre Richard, M. Berger, M. Goujat... On discute, on bavarde, on raconte, histoire de passer le temps. Un detail. M. Pelliéres, qui avait pris part à tous les scrutins, s'est abstenu pour M. Barillier.

A la reprise de l'audience secrète les circonstances atténuantes sont accordées à M. de Lur-Saluces, malgré sa situation de contumace, par 147 voix contre 17 et 46 abstentions.

On passe ensuite au cas de M. Guérin, le plus long de tous. M. Guérin est reconnu coupable sur la question de complot par 147 voix contre 43 et 17 abstentions, et sur la question des actes préparatoires par 146 voix contre 44 et 20 abstentions. Puis une discussion très vive s'engage sur la disjonction des faits de droit commun : tentative d'assassinat, dépôt d'armes et outrages aux agents, relevés contre M. Guérin.

La disjonction est repoussée par 141 voix contre 45 et 26 abstentions ; mais à l'unanimité moins deux voix, M. Guérin est coupable sur le chef de tentative d'assassinat. L'un des deux sénateurs qui ont voté la culpabilité est M. Voillot, sénateur du Jura, dit « l'homme-canon ».

M. Ménard défenseur de M. Guérin raconte dans les couloirs que quand il a fait connaître ce détail à son client celui-ci a répondu en souriant « l'homme canon a voté contre moi ? ce n'est pas étonnant, rivalité de bicots... »

Sur le chef de dépôt d'armes, M. Guérin est reconnu coupable par 140 voix contre 70.

Sur le chef d'outrages aux agents, M. Guérin est également reconnu coupable mais les circonstances atténuantes lui sont accordées par 123 voix contre 59.

La peine de M. Guérin sera donc de 5 à 20 ans de détention ou de 5 à 10 ans de bannissement.

Pour les deux autres condamnés, MM. Buffet et Déroulède, la peine sera de 5 à 10 ans de bannissement.

Cette longue délibération terminée, les sénateurs, à bout de forces, obtiennent du président que l'audience publique soit renvoyée à demain midi.

Dans cette audience on lira le premier arrêt.

Les trois condamnés et leurs défenseurs seront appelés à s'expliquer sur l'application de la peine.

On se réunira ensuite en chambre du conseil pour appliquer ces peines et, enfin, on reviendra en audience publique pour le prononcé de l'arrêt définitif.

Le plus drôle, c'est la tête du public quand, après avoir attendu pendant six heures dans les couloirs, il a dû s'en retourner sans même avoir mis le pied sur l'escalier conduisant aux tribunes.

L'arrêt final sera probablement rendu demain vers 5 heures.

Allons, encore un peu de patience !

T. M.

Les abords du Luxembourg

En prévision du verdict, les abords du Luxembourg ont présenté toute l'après-midi une assez grande animation.

Un service d'ordre assez important avait été organisé par M. Moriot, commissaire divisionnaire.

De même qu'au premier jour du procès, les stationnements sont interdits ; les groupes vont et viennent devant les agents, attendant patiemment la fin des débats.

M. Louis Guérin, frère de l'inculpé est là avec M. Ménard, M. Hornbostel ; plus loin vient M. Rinder, qui se promène avec deux de ses amis. Les témoins surtout sont l'objet des pourparlers des agents et c'est à grand peine qu'ils peuvent se frayer un passage.

Les portes du Luxembourg leur sont fermées et ils se rendent dans un café pour rédiger une protestation qui s'emplit vite de signatures. M. de Bournemont, qui a été acquitté dernièrement se promène sur le trottoir de la rue de Vaugirard. Les agents ne le reconnaissent pas, car l'ordre donné aux acquittés de ne pas se présenter dans les parages du Luxembourg aurait été probablement exécuté.

A quatre heures la pluie commence à tomber ; les cafés des environs, les galeries de l'Odéon, s'emplissent alors de curieux qui attendent l'issue du procès dans le plus grand calme.

LA GUERRE
ENTRE
L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

De Dordrecht à Colesberg

Nous avons signalé la réoccupation de Dordrecht par l'aile droite des forces anglaises, sous le commandement du général Gatacre.

D'une autre part, le général French continuait sa marche sur la gauche, on sait que ce général dispose d'une nombreuse cavalerie ; il s'est montré à diverses reprises plus rapide et plus heureux que ses collègues. Les dépêches d'hier annonçaient qu'il avait repris Colesberg, après un vifengagement. Cette affaire était représentée comme une importante victoire. Quelques-uns croyaient déjà que le général French était en mesure de dégager lord Methuen sur la Modder. Le War Office déclare qu'il n'y a rien de changé dans la situation de lord Methuen. Les dépêches d'aujourd'hui disent que les pertes anglaises à Colesberg sont de 3 tués et 8 blessés et elles ajoutent qu'on s'attend à apprendre que le général French aura occupé Colesberg le 2 janvier.

Les dépêches d'hier semblent donc avoir été un peu embellies. Mais il paraît néanmoins que les Anglais ont pu reprendre, au nord de la colonie du Cap, une zône qu'ils avaient dû abandonner et qu'ils sont aujourd'hui en forces aux environs de Colesberg et de Dordrecht au sud du fleuve Orange.

Un prochain avenir dira si le succès du général French se maintient et se développe ; s'il pourra continuer sa marche. Mais nous savons d'autre part que la colonie est en grande ébullition derrière lui et que des partis d'afrikanders et de Boers battent la campagne vers Richmond, Naauwpoort, Queenstown ; bien au dessous de Dordrecht et de Colesberg.

Enfin, il faut toujours considérer que les généraux French et Gatacre se défendent et luttent de leur mieux dans la colonie du Cap, mais qu'ils ne sont pas près sans doute de passer l'Orange et d'entrer sur le territoire des Républiques.

H. D.

A Colesberg

Naauwpoort, le 2 janvier. — De vif engagement a eu lieu aujourd'hui sur des collines voisines de Colesberg.